

## Entretien

Publié le 12/04/2022

## Laurent Berger : « Marine Le Pen n'est pas l'amie des travailleurs ! »

Comme en 2017, la CFDT, première centrale syndicale chez les salariés du privé, a pris position en faveur d'un vote Emmanuel Macron pour faire barrage au Rassemblement national (RN). Laurent Berger, son secrétaire général, s'en explique pour *Alternatives Economiques*, en s'inscrivant en faux contre la posture de « candidate du pouvoir d'achat » revendiquée par Marine Le Pen.

**Alors que ce genre de grève semblait avoir largement disparu du paysage social, on assiste à une résurgence des conflits salariaux dans de nombreuses entreprises, comme actuellement chez Amazon ou dans le secteur public. Comment analyser une telle irruption revendicative en pleine campagne présidentielle ?**

**Laurent Berger :** Il y a en effet une forte actualité des salaires et des conflits nombreux sur cette question. La CFDT a réussi à mobiliser, y compris dans des lieux qui n'y sont pas habitués. J'ai été surpris de voir des grèves dans ma région d'origine, Pays de la Loire, et particulièrement en Vendée, dans des entreprises qui n'ont quasiment jamais vécu de conflit sur les salaires, malgré des rémunérations pas très élevées.

Cela s'explique à mon avis par quatre facteurs. Le premier point, c'est l'amélioration de la situation de l'emploi qui rééquilibre le rapport des forces au bénéfice des travailleurs.

Le deuxième, c'est l'apparition de l'inflation, qui conduit les travailleurs à défendre leur pouvoir d'achat. L'inflation se manifeste d'abord sur les dépenses contraintes, qui touchent notamment les salariés financièrement les plus en difficulté, qui y consacrent une part considérable de leurs revenus. Cela conduit logiquement à défendre leurs ressources, et leurs ressources, ce sont d'abord les salaires.

Troisième raison : le confinement, dont on n'a encore pas fini d'analyser les conséquences. Il a révélé le rôle des travailleurs – et très souvent des travailleuses – dits « essentiels » au fonctionnement du pays, mais qui étaient jusqu'à présent ignorés, dévalorisés, parfois même invisibilisés. On leur avait promis une revalorisation de leurs salaires. Comme elle n'est pas venue, cela augmente la conflictualité dans les entreprises et les services publics.

Enfin, la répartition de la valeur ajoutée est une question qui émerge dans les entreprises, surtout au moment où leur taux de marge est au plus haut. La distorsion entre les revenus du capital et les revenus du travail est forte et ressentie comme telle. Il y a donc bien une prise de conscience que le temps est venu de poser la question des salaires.

**On avait l'impression qu'au nom de la sauvegarde de la compétitivité des entreprises, la question du partage de la valeur ajoutée était devenue une sorte de tabou dans le débat public. Force est de constater que hélas, aucun des candidats à la présidence de la République qui portaient l'idée d'une hausse des salaires n'a passé le premier tour, au profit de ceux qui prétendent distribuer du pouvoir d'achat par des baisses de fiscalité de toutes sortes ou de cotisations sociales...**

**L. B. :** La baisse de la fiscalité et la baisse des cotisations, c'est la baisse du commun, par la réduction de la protection sociale et des services publics, qui sont les deux socles qui nous ont permis de tenir pendant le confinement et qui sont aussi la base de notre contrat social. Ce qui est proposé, c'est un tour de passe-passe : en baissant ce qu'on appelle improprement des « charges », vous aurez plus de revenus à court terme, mais vous devrez vous serrer la ceinture demain en matière de protection sociale. Et si c'est moins de fiscalité, ce sera moins de services publics.

L'autre solution miracle souvent mentionnée, c'est la hausse du Smic. Le Smic est un vrai sujet, mais il ne répond que partiellement au problème : il faut se rendre compte qu'après la revalorisation du Smic annoncée pour le 1<sup>er</sup> mai [entre 2,4 % et 2,6 %, NDLR], sur les 171 branches professionnelles de plus de 5 000 salariés, c'est-à-dire les principales branches, 147 vont avoir des niveaux de qualification en dessous du Smic.

On revient là au partage de la valeur ajoutée. L'Etat a un rôle à jouer : il distribue des aides considérables aux entreprises sous forme d'exonérations de cotisations ou autres, alors qu'une grande partie d'entre elles ne répercutent pas la hausse du Smic dans les grilles salariales. Cette situation, déjà anormale, devient critique alors que l'inflation se réveille et rogne les revenus de toutes les qualifications.

Notre solution, c'est que désormais l'Etat donne un délai de six mois maximum aux branches pour revaloriser les grilles en fonction du Smic, sinon les exonérations seraient réduites ou supprimées.

**Mais n'est-ce pas la conséquence des lois successives, comme la loi travail de François Hollande ou les ordonnances d'Emmanuel Macron, qui ont délibérément favorisé le dialogue dans les entreprises au détriment des branches ?**

**L. B. :** Les branches n'ont qu'un rôle de fixation de minima. On a d'ailleurs réussi à les faire bouger dans certaines d'entre elles, comme le maintien à domicile (+ 13 %), les hôtels-café-restaurants (+ 16 %), la volaille (+ 5 %), les forestiers (+ 4 %). Mais tout ça étant grignoté rapidement par la hausse des prix, il va falloir y revenir, sinon on va rester dans une situation où les salariés restent bloqués cinq ou dix ans au Smic, le temps de grimper les échelons.

Il faut donc établir deux règles : la contrainte de négocier entre partenaires sociaux et la conditionnalité des aides publiques, une fois le temps de la négociation passé. C'est la solution pour le partage des richesses. Il faut d'ailleurs éviter que se creusent les inégalités tout au long de la chaîne de valeur entre les grandes entreprises et leurs sous-traitants, contraints de serrer toujours plus les coûts salariaux par des politiques systématiques d'achats *low cost*.

Cela concerne aussi l'Etat, qui doit mettre ses règles de marchés publics en cohérence. Il faut s'emparer de cette période pour enfin régler le partage de la valeur ajoutée des entreprises en déterminant ce qui doit aller au travail, à l'investissement et au capital. Cela doit se faire par le partage de la richesse créée, pas par l'Etat qui viendrait suppléer la faiblesse des rémunérations.

**Est-ce que cela concerne aussi des dispositifs comme la prime d'activité qui fonctionne comme une trappe à bas salaires, puisqu'elle diminue au fur et à mesure que la rémunération du travail augmente ?**

**L. B. :** Pour les salariés qui sont au Smic, la prime d'activité est souvent ce qui permet de faire manger les enfants à la fin du mois. En revanche, ce dispositif désresponsabilise les entreprises dans le partage de la valeur ajoutée. Il faut donc des dispositifs contraignants qui poussent au partage de la valeur. Il faut également taxer les revenus du capital au même niveau que les revenus du travail.

**On a parlé des salariés, mais il y a aussi les retraités, eux-mêmes anciens salariés pour la plupart. Les retraites ont été sous-indexées pendant plus de cinq ans et les pensions de base de la Sécu ont perdu 10,4 % de pouvoir d'achat depuis. On promet de les réindexer. Mais sur quoi ? Les salaires ? L'inflation ?**

**L. B. :** Pendant longtemps, l'objectif était de rattraper les retraites à l'évolution des salaires, plus dynamique que les prix. Aujourd'hui, l'urgence est de réindexer les pensions sur l'inflation, même si on ne sait pas combien de temps cela durera. Les agents publics font face au même problème. Cela fait cinq ans qu'on attend la revalorisation du point d'indice, afin de rattraper le retard pris depuis tant d'années et la perte continue de pouvoir d'achat. Il faut accélérer les négociations dans les fonctions publiques.

Enfin, il y a les demandeurs d'emploi et les allocataires des minima sociaux. On voit bien qu'il est plus facile de taper sur les pauvres en ce moment, mais nous attendons qu'avant juillet les minima sociaux soient revalorisés.

En matière de pouvoir d'achat, notre levier c'est la ressource : salaires, pensions, allocations ! Dès le lendemain de l'élection présidentielle, le gouvernement devra traiter ce sujet car, dans le cas contraire, une grande partie des travailleurs de la « deuxième ligne » sera confrontée à la paupérisation.

**Au regard des résultats du premier tour de l'élection présidentielle, la candidate d'extrême droite Marine Le Pen se prétend la meilleure défenseuse du pouvoir d'achat et est majoritaire chez les employés et les ouvriers. Comment considérez-vous ce paradoxe ?**

**L. B. :** Nous sommes à un moment où le débat ne peut pas se limiter à la défense du pouvoir d'achat, parce que c'est de la défense de la démocratie dont il s'agit !

Le programme de Marine Le Pen ne peut pas se lire que sur la question sociale et d'ailleurs, s'agissant de celle-ci, nous ne croyons pas une seconde à la crédibilité de son programme. Pour le dire clairement : Marine Le Pen n'est pas l'amie des travailleurs.

On sait que ceux qui travaillent dans les entreprises qui connaissent des difficultés de recrutements, ce sont nos collègues immigrés. Et ce qu'elle propose, c'est un referendum sur l'immigration pour les mettre dehors. On sait que lors de la crise du Covid, ce sont les aides européennes qui nous ont permis de tenir. Et elle propose la sortie de l'Europe, ou du moins beaucoup moins d'intégration.

Il ne s'agit plus de discuter sur tel ou tel point d'un programme. Il s'agit de défendre notre modèle républicain. Nous sommes résolument opposés aux valeurs et au modèle de société du Rassemblement national. La CFDT est claire : ce dont il est question, c'est de défendre la démocratie. Dès lors, appeler à voter Emmanuel Macron pour battre Marine Le Pen ne signifie ni approbation de l'action passée ni accord sur le programme prévu. Mais lorsqu'on se trouve au bord du précipice, il faut choisir le bon côté.

Le 5 mai 2017, nous avons publié une tribune intitulée « *Partager le pouvoir* ». Comme alors, il faut qu'Emmanuel Macron soit réélu le 24 avril car, encore une fois, il en va de la démocratie, sans lui donner un blanc-seing mais pour reconstruire du commun avec l'ensemble des corps intermédiaires.

### **Une question a été absente de la campagne : les discriminations. Qu'est-ce que cela signifie ?**

**L. B. :** Cela dit quelque chose de l'époque. Je pense que collectivement, nous avons reculé sur ces sujets. Nous sommes en dessous des ambitions que nous devrions afficher. Et pas seulement en ce qui concerne les travailleurs immigrés et leurs descendants. Mais aussi les femmes, car quand on parle des bas salaires, de la précarité, ce sont des femmes dont on parle le plus souvent en réalité. Or, les discriminations persistantes – être traité différemment parce qu'on est Noir, Arabe, femme, etc. –, c'est ce qui brise notre pacte social.

Et on s'aperçoit que dans la campagne présidentielle, on n'a pas toujours traité les bons sujets, alors que le cœur du débat devrait être : quelle société voulons-nous ? Voulons-nous une société qui exclut ? Une société où le partage de la richesse est problématique ? Où les discriminations ne trouvent pas de réponse ? Ou voulons-nous une société qui affronte les problèmes qui sont les siens, par le bouleversement du modèle productif pour faire face au changement climatique et la réduction des inégalités par la protection sociale et les services publics, l'accompagnement des parcours de vie. C'est de cela qu'on aurait dû discuter, plutôt que ce débat un peu escamoté.

### **Ce « débat escamoté », n'est-ce pas aussi le signe d'une sorte de fatigue démocratique ?**

**L. B. :** La fatigue démocratique est d'abord la conséquence des événements qui nous tombent dessus : la guerre en Ukraine, l'épidémie de Covid, la progression des inégalités, l'avertissement du Giec selon lequel il nous reste seulement trois ans pour prendre les décisions que nous n'avons toujours pas prises.

Nous avons, d'un côté, des citoyens conscients que des bifurcations lourdes doivent être engagées et, de l'autre, une démocratie qui s'affaisse, avec le recul de la confiance dans les institutions et de la participation aux élections. La présidentielle illustre ce sentiment qu'il faut attendre que « quelqu'un », un homme providentiel, survienne pour accomplir ce qui doit l'être.

Or, la véritable démocratie ne consiste pas à voter une fois tous les cinq ans, mais doit être exercée par les citoyens qui s'organisent entre eux, qui interpellent, qui font.

Pierre Mendès France disait que la « *démocratie est une action continuelle des citoyens non seulement sur les affaires de l'Etat mais aussi sur celle de la région, de la commune, de la coopérative, de sa profession, etc.* » Sinon, ajoutait-il, les gouvernements « *sont abandonnés à leurs propres faiblesses et cèdent à la tentation de l'arbitraire soit à celle de la routine [...]. Le citoyen est un homme qui ne laisse pas aux autres le soin de décider de son sort commun.* »

**Pierre Mendès France écrivait ces lignes toujours éclairantes il y a des décennies. Quelle lecture en faites vous pour la présidentielle 2022 ?**

**L. B. :** Que nous sommes à un moment où nous devons définir un modèle de développement, un modèle de société, et pas juste un catalogue de mesures destinées à attraper les électeurs en satisfaisant les catégories les unes après les autres. Face aux inquiétudes, le sentiment qu'il n'y a pas d'horizon est dangereux pour notre démocratie et le risque est de voir progresser tous les marchands de poisons, les marchands de repli sur soi. C'est malheureusement le cas de l'extrême droite aujourd'hui.

Propos recueillis par Hervé Nathan